

CANTILLATION, CHANT OU LECTURE DE LA PAROLE DE DIEU DANS LA LITURGIE

Les lignes qui suivent concernent la proclamation ou la lecture ou la cantillation de la Parole de Dieu dans les liturgies d'Occident, entraînant une première interprétation du texte qui prend ainsi corps sonore. Une ou des études semblables seraient souhaitables pour les liturgies d'Orient. Mais les constantes sont suffisantes dans ce domaine entre les traditions pour donner un point de vue assez large sur ce thème.

I. Parole de Dieu

Le fait de donner un corps sonore à la Parole de Dieu lui apporte un statut différent de celui de l'Écrit. En effet, un texte écrit, même s'il bénéficie d'un aspect de permanence tant pour son auteur que pour son récepteur, comporte une part d'isolement, parfois mortel, alors que la parole se partage dans son évanescence même. Si la Bible n'était qu'un livre, pourquoi nous fatiguerions-nous à en lire le texte à haute voix durant la liturgie ? Il y a là un phénomène spécifique qui fait regretter qu'il ne soit plus rare dans le monde catholique, au moins, que les fidèles viennent à la liturgie avec leur missel, pour suivre la lecture dans le livre, en même temps qu'elle est proclamée par un lecteur. En viendra-t-on à aller jusqu'à faire silence pendant la liturgie de la Parole, pour que chacun puisse tranquillement méditer son texte, avec quelques interventions de chant ou de musiques pour ponctuer cette *lectio divina* mitoyenne ?

La Bible n'est pas qu'un texte consigné, elle naît d'une Parole partagée et ne cesse d'advenir en Parole diffusée ; cette Parole de Dieu reçue et remise a pris chair en Jésus-Christ et en nous qui sommes son corps. C'est pourquoi, rassemblés en Eglise, nous tenons à manifester ce caractère particulier de la Parole de Dieu, d'une part en la proclamant publiquement par l'entremise d'un lecteur, d'autre part en y répondant par un chant commun, souvent d'enracinement biblique, et enfin en la commentant selon la constante tradition judéo-chrétienne.

On peut rappeler à cet endroit le conseil des Pères du désert qui donnaient à la profération de la Parole de Dieu, un caractère d'efficacité pour chasser les démons. La prononciation même des paroles bibliques peut mettre en fuite les adversaires intérieurs, lorsqu'on est bien disposé à la recevoir et à la partager.

Voilà une première interprétation de la Parole de Dieu dans la liturgie : ce n'est pas qu'une lettre fixe, c'est aussi une Parole vivante : le Concile Vatican II l'a magnifiquement

exprimé dans le chapitre 7 de la Constitution Sacrosanctum Concilium sur la présence réelle du Christ dans sa Parole proclamée en liturgie : « Le Christ est là présent dans sa parole, car c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Eglise les Saintes Ecritures. Enfin il est là présent lorsque l'Eglise prie et chante les psaumes, lui qui a promis : 'Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d'eux' (Mt. 18, 20) ».

II. Proclamation, cantillation, chant ?

Le traitement de la profération de cette parole livrée, n'est pas neutre ; il donne lui aussi une interprétation de la Parole de Dieu. Durant de nombreux siècles, et encore dans les sociétés traditionnelles, le texte révélé bénéficiait ou bénéficie d'un traitement particulier. Dans l'esprit des communautés, ce n'est ni un simple texte de la vie courante, ni une parole inaccessible réservée à des initiés (en effet, de tous temps, catéchumènes et pénitents ont toujours participé à la liturgie de la Parole). La pratique la plus habituelle relève du genre cantillation. Que faut-il entendre par là ? Voici une définition de Michel Brenet cité par Mme Solange Corbin, sur laquelle on s'accorde habituellement : « La cantillation est une forme de mélodie religieuse, de construction primitive et plus proche de la déclamation que du chant proprement dit, bien que pouvant être entremêlée de vocalises. »¹ La transmission du texte prime, la musique est là comme un simple régulateur : elle souligne seulement la solennité de l'acte et elle est censée rendre plus compréhensible son contenu. Ce qui est très caractéristique ici, c'est que l'élément musical passe pratiquement inaperçu mais qu'il joue pleinement son rôle.

On pourrait croire ce phénomène trop archaïque pour avoir encore quelque pertinence dans le monde contemporain. Il n'en est rien. La cantillation est d'un usage très courant dans nos sociétés. En effet, chaque situation de parole publique même profane, appelle un certain ton récitatif : à cet égard, les émissions de radio ou de télévision peuvent nous donner à réfléchir à ce sujet. Le journal télévisé notamment est caractéristique, où les différents intervenants adoptent un ton de parole très spécifique qui crée un ensemble rituel particulièrement actif. Ce qui est dit là, par la manière dont on l'a dit, acquiert un caractère de révélation bien difficile à contrer. Ce qui a été dit à la radio ou à la télévision est obligatoirement vrai : c'est une parole qui fait autorité !

Dans les liturgies occidentales actuelles, les lectures bibliques sont proclamées, elles ne sont généralement ni cantillées, ni chantées (bien que des essais aient lieu ici ou là). Mais

¹ Corbin, Solange, *La cantillation des rituels chrétiens* dans *Revue de Musicologie* 47, p. 3-36, 1964

on peut remarquer, que des tons de voix très ritualisés se sont fait jour à tel point qu'on reconnaît sans difficulté ce timbre musical entre mille autres. Malheureusement, ce ton de voix qui affecte tellement la lecture, n'est pas toujours très ordonné à sa fin propre ; il relève souvent de la subjectivité du lecteur et il peut y avoir des manières de faire qui interprète la Parole de Dieu, parfois jusqu'au contre-sens.

III. Lecture fondamentale

En musique, la fondamentale est la note de laquelle sortent toutes les harmoniques à partir desquelles s'élabore le langage et son architecture. J'aimerais situer ainsi le mode de la lecture biblique dans la liturgie.

En effet, on peut dire que sans cette fondamentale, il ne peut y avoir de prière et de vie chrétiennes. Ainsi dans la liturgie, la parole de Dieu doit tenir la place d'une fondamentale musicale. Une espèce de récitatif très simple le plus souvent sur une seule teneur à partir de laquelle vont pouvoir résonner tous les autres actes et paroles du culte.

La première résonance est celle du répons, ce chant souvent psalmique qui est une réponse mélodiée à la lecture entendue et qui doit en émaner comme d'une source à laquelle on peut venir puiser pour poursuivre le chemin de la vie.

La seconde résonance est celle de la prière, qui elle-même suscite une énonciation musicale relativement simple mais qui permet au corps ecclésial de se recevoir dans un nouveau rassemblement harmonique après l'écoute et la réponse d'obéissance à la Parole.

IV. Interprétation

Le terme « interprétation » appartient tout autant au langage musical qu'à celui des choses de la foi. En quoi les deux peuvent-ils se rejoindre ?

Pour qu'il y ait interprétation il faut un texte littéraire et musical, dans le cas présent. Selon les lieux et les temps, les mélodies de cantillation diffèrent beaucoup. On peut donner ici trois exemples suggestifs pour les Eglises occidentales : le rite romain, le rite hispanique, le rite ambrosien.

Ces trois couleurs mélodiques suggèrent un éclairage différent. A Rome, le dessin est assez strict, à la fois dépouillé et de belle facture ; Mozart aurait donné toute son œuvre pour la gloire qu'il aurait eu à avoir composé de telles mélodies, dit-on ! En Espagne, la couleur est plus mouvante et nuancée ; à Milan, enfin, c'est le dépouillement total dans une très grande noblesse.

Le même texte porté par ces trois récitatifs ne change pas de sens, mais il est lu sous un angle différent ; c'est bien ce qui se passe déjà, lorsque les habitants d'un même pays énoncent les mêmes informations avec des accents différents. C'est ce qui se produit aussi, lorsque des compositeurs donnent des musiques différentes sur un même texte.

L'interprétation du texte sur le support mélodique va également se diversifier par le jeu du timbre de la voix, de la hauteur du chant et de son intensité ainsi que de son rythme.

La vocalité liturgique dit quelque chose du message transmis : une voix solidement résonnante suscite une réception bien différente d'une voix étouffée ou éteinte.

La cantillation ne comporte pas de hauteur fixe, une mélodie grave ne dit pas la même chose que la même mélodie à l'aiguë.

L'intensité du chant indique également le sens du message : l'évangile de la Résurrection n'a pas le même statut d'intensité que tel passage du livre de Job.

Enfin, le rythme de lecture dit aussi quelque chose du sens qu'on veut lui donner.

On peut se rappeler à ce propos les impressionnantes lectures de l'Évangile dans le rite byzantin slave : cette montée dramatique en timbre, en ascension progressive, en intensité et en rythme offre le texte avec une vigueur d'interprétation particulièrement émouvante.

Mais qu'en est-il alors de la simple proclamation sans aucun support mélodique qui est sans doute aujourd'hui la pratique la plus spécifique des liturgies occidentales ? On aurait tort de penser que le langage parlé n'est pas revêtu de musique et ne comporte pas des éléments d'interprétation tout aussi forts que ceux suscités par le support proprement musical. Il y aurait là tout un travail à accomplir pour s'entendre sur le style oral de la Parole de Dieu afin qu'elle soit bien reçue dans une interprétation qui ne renie ni l'entendement, ni l'intuitivité, ni la corporéité. Cette nouvelle voie de lecture liturgique a été ouverte en Occident par nos frères de la Réforme, elle se poursuit aussi dans l'Église catholique à la suite du II^{ème} Concile du Vatican : le travail doit se poursuivre et s'adapter à des contextes toujours nouveaux afin que la Parole se diffuse jusqu'aux extrémités de la terre en des corps sonores variés qui donnent un écho actuel de son Incarnation.

Fr. Jean-Pierre LONGEAT, Abbé.